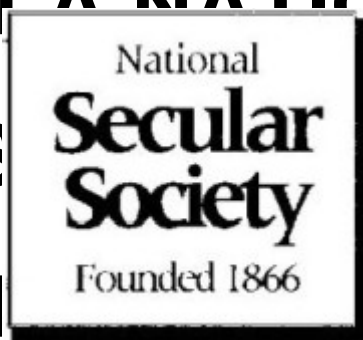


Extract of Fédération Nationale de la Libre Pensée

<http://old.fnlp.fr/spip.php?article312>

**MESSAGE DE KEITH
PORTEOUS
WOOD, DIRECTEUR EXECUTIF
DE LA NATIONAL SECULAR
SOCIETY AU MEETING
INTERNATIONAL DU 14
SEPTEMBRE 2008**



Publication du 14 septembre 2008

- Communiqués, prises de positions, actions - 04 14 septembre 2008 pas de financement public de la visite du pape ! -

Copyright © Fédération Nationale de la Libre Pensée - Tous droits réservés

Je suis désolé de ne pouvoir être présent aujourd'hui, étant actuellement à l'étranger.

J'aurais préféré être à Paris et tout particulièrement être avec vous en personne pour ajouter la force de ma voix contre celui qui représente le plus grand danger pour la laïcité en Europe, à savoir le pape.

Comme vous le savez, la première raison pour laquelle le Pape vient en France (du 12 au 15 septembre 2008) est la célébration du 150^e anniversaire des soi-disants apparitions de Lourdes. Qu'y a-t-il donc à célébrer ? Traîner des dizaines de milliers de personnes sérieusement malades sur des milliers de kilomètres, juste pour être déçus ? Evidemment c'est leur choix, mais la seule fois où j'ai eu l'occasion d'assister à cet horrible spectacle, les béquilles prétendument abandonnées semblaient toutes dater d'il y a au moins 50 ans, ce qui laisse supposer qu'il n'y a pas trop de miracles de nos jours.

Néanmoins, le pape a trouvé un moyen de rendre sa visite à Lourdes plus sympathique. Il a déclaré qu'il accorderait l'Indulgence Plénière pour commémorer le 150^e anniversaire des apparitions de la Vierge à Lourdes. En d'autres termes, faites un pèlerinage à Lourdes cette année et vous devriez mériter d'échapper au purgatoire - du moins si vous succombez avant de commettre d'autres péchés. Cela devrait faire des merveilles pour l'économie locale.

Le dernier voyage du Pape - en Australie il y a quelques semaines - a été assombri par les protestations contre les abus sexuels sur les enfants. Le couple qui a le plus élevé la voix et manifesté à cette occasion, Chrissie et Anthony Foster, avaient à faire face au plus inimaginable chagrin. Leurs deux filles ont été violées par un prêtre ; les deux ont trouvé refuge dans l'alcool et la drogue pour calmer leurs souffrances et toutes deux sont mortes désormais.

Le pape s'est excusé de manière générale pour l'abus sexuel commis par des prêtres sur les enfants, mais n'était-ce pas tout simplement parce qu'il pensait que c'était ce qu'il y avait de mieux à faire en matière de relations publiques ?

Laissez-moi vous donner quelques faits pour vous aider à voir à quel point ces excuses étaient sincères. Les plaintes et protestations de ces parents éplorés ont été publiquement rejetées et qualifiées d'« excentriques » par un évêque catholique d'Australie, commentaires qu'il a été obligé de retirer par la suite.

L'Eglise a négocié avec succès le fait que la compensation pour les victimes en Australie soit limitée à 30 000 euros par personne, même pour les pires cas. Et depuis la plainte déposée par les Foster le mois dernier, il est apparu que la police interroge maintenant un religieux haut placé promis à un poste prestigieux dans un collège catholique contre lequel de multiples plaintes pour abus sexuels ont été déposées dans le passé, plaintes apparemment restées sans suite.

Le Vatican agit vraiment comme s'il était au-dessus de la loi à laquelle chacun d'entre nous doit se soumettre. Le Saint Siège est la seule monarchie absolue en Europe et c'est un état souverain. Cela permet de se dérober plus facilement : personne - même les organismes internationaux - ne pose de questions embarassantes, y compris en ce qui concerne les abus sexuels sur des enfants. Et il y a beaucoup de questions embarrassantes à propos des abus sexuels sur les enfants. L'étendue de ces abus est stupéfiante : plusieurs diocèses sont en faillite à cause de cela. Et ces questions sont rendues plus difficiles du fait que le Saint Siège insiste pour que chaque cas lui soit transmis afin de décider comment négocier. Ensuite il insiste sur le secret absolu. Cela peut être parfois

épargner les sentiments des victimes mais cela rend surtout plus facile pour les coupables et pour ceux qui les protègent d'échapper aux condamnations et aux punitions.

Peut-être devriez-vous participer au combat pour aider les victimes, comme les enfants de Chrissie et Anthony Foster's, et vous assurer que des histoires comme la leur seront toujours présentes dans les esprits.

Beaucoup d'entre vous savent que l'autre avantage (de leur point de vue) d'être un état souverain est de pouvoir ratifier des traités internationaux avec d'autres pays. Cela s'appelle des concordats et en général ils sont établis au bénéfice exclusif de l'Eglise catholique, le plus souvent ils sont élaborés au mépris de la démocratie, comme les traités le sont généralement, et ce sans aucun doute avec l'aide des sympathisants catholiques.

La France étant le pays laïque que l'on sait, on pourrait penser qu'elle n'est pas concernée par les concordats, en dehors de l'Alsace-Moselle, au moins. Mais ce serait faux.

Vous savez tous que le roi Charles X, sous la Restauration, a dissous la chambre des députés, censuré la presse, restreint le suffrage et introduit une loi établissant la peine de mort pour sacrilège. Mais en 1828, avant d'être renversé par un soulèvement populaire, il conclut un concordat. Et non seulement celui-ci est encore en vigueur, mais étonnamment d'autres ont été signés successivement en 1974, 1999 et 2005.

Ce concordat se rapporte à un ordre monastique français enseignant à Rome - le couvent de Trinity-of-the-Mountains. A l'origine, l'objet de ce concordat portait sur l'éducation des filles.

L'Etat français a bien sûr assuré la construction du bâtiment, accordé des subventions à cet ordre religieux et même encore très récemment versé des fonds substantiels à cette institution. Mais les nonnes appartenant à cet ordre sont en train de disparaître et l'Eglise a décidé que le but original ne s'appliquait plus et a transféré tous ses biens - vos biens - à un autre ordre catholique.

Comme si cela n'était pas assez, le Vatican s'est arrangé pour trouver une justification au fait de conserver cet accord. L'Eglise n'est pas prête à retirer ce pied glissé dans l'entrebaillement de la porte. Nous craignons que ce concordat ne soit un Cheval de Troie ou tout au moins un précédent pour le Vatican afin d'obtenir d'autres privilèges en France. Et avec votre nouveau président, on peut s'attendre au pire sur le plan de la laïcité. Il semblerait qu'il soit entré en compétition avec Tony Blair pour voir lequel des deux peut détruire le plus vite la laïcité. Nicolas Sarkozy est peut-être un nouvel arrivant, mais il rattrape très rapidement son retard.

Si vous voulez en savoir plus sur tout cela, je vous recommande notre site www.concordatwatch.eu et cliquez sur "France". [cette page sera bientôt heureusement en français]

Il y a également sur ce site un autre exemple salutaire pour nous tous - cette fois je suis désolé, il n'est qu'en anglais. C'est un exposé accablant sur l'aide sociale faith based, « basée sur la foi », en Allemagne. Imaginez ! Ils ont deux millions et demi d'employés d'organisations catholiques ou protestantes investis dans ce domaine. C'est un monopole et les employés se voient dénier nombre des droits dont bénéficient les employés d'organismes laïques, par exemple à propos du salaire minimum, ou du droit syndical.

C'est un domaine dans lequel nous devons travailler dur, avec les organisations syndicales, des deux côtés de la Manche.

Pour plus de détails sur toutes ces horreurs concernant l'application du concordat en Allemagne, allez sur le site

concordat watch, cliquez sur Germany et aller sur "Faith-based welfare".

Pour conclure, je voudrais attirer votre attention sur 3 domaines dans lesquels il faudra être attentifs pour l'année qui vient. D'abord les tentatives d'introduire un système de protection sociale Faith-based - basé sur la foi - en France. Ensuite, sur les tentatives d'intimidation du Vatican à l'égard de la classe politique pour que celle-ci suive sa ligne dure en matière d'avortement, et cela même si seulement une petite minorité de catholiques est d'accord avec cette position. Et enfin sur le fait que les catholiques réclament le droit de refuser tout ce qui va à l'encontre de leur conscience. Le dernier stratagème étant pour les pharmaciens de refuser de donner les contraceptifs prescrits sur ordonnance, et plus particulièrement les contraceptifs dits « d'urgence » ou du lendemain.

N'oubliez pas : si nous ne restons pas vigilants, nos libertés seront perdues.

Je vous apporte le salut fraternel du Conseil et des membres de la National Secular Society du Royaume-Uni et j'espère que ce meeting sera un succès.